

Phase 2 : Diagnostic



Compte-rendu Réunion habitants du 31 mars 2016

Habitants présents : 16

Equipe du centre social : Aude, Cédric, Francine

L'objectif est de réfléchir collectivement aux caractéristiques du territoire, ce qui le définit (habitants, commerces, vie de quartier, services).

Qu'est-ce qui a changé depuis 2013, quelle est la situation aujourd'hui et que doit-on prendre en compte pour le renouvellement du projet social ?

Mais aussi quelles sont les grandes perspectives et ce qui va changer dans les années à venir.

Déroulé :

9h-9h30 : accueil convivial

9h30-10h : rappel des objectifs et présentation du déroulement de la matinée

10h-11h : travail en commun les thématiques proposées

11h-12h : échanges

Thématique 1 : Qu'est ce qui a changé depuis 2013 ?



Points positifs :

- Plus d'habitants à Savigny-le-Temple.
- Sur le quartier de Plessis la forêt, il y a actuellement un renouvellement de la population. Beaucoup de personnes âgées vendent leur maison pour aller vers un logement plus petit. De nouvelles familles arrivent avec de jeunes enfants. Toutefois, il reste encore beaucoup de séniors.
- La ville est plutôt calme. Il y a dans l'ensemble une bonne harmonie sociale et les problèmes restent minimes.
- Plus d'associations sur la ville (évolution de 230 à 260)
- Des créations d'associations issues d'adhérents des centres sociaux : « De Sénart à Big Ben », « Sénart Huê ».
- La transformation et les travaux de Plessis le Roi.
- Le changement de fonctionnement du local 10-15 qui désormais reçoit les jeunes sur inscriptions, avec participation financière des familles, selon le modèle des centres de loisirs.
- La création du Théâtre de Sénart.
- Les différentes ressources du territoire :
 - Le Château La Grange de la Prévôté.
 - Deux nouveaux gymnases (Léo Lagrange et Jacky Chazalon
 - L'Espace Prévert, qui est un lieu culturel de proximité profitable aux habitants avec un cinéma et des propositions de spectacles ou opéras très intéressants.
 - L'auditorium de la médiathèque des Cités Unies.
 - Le conservatoire dans lequel se passent des choses formidables, parfois gratuites.
 - L'Empreinte,
 - Le millénaire,
 - Les Saules en tant que salle associative,
 - La piscine (en autre piscine séniors),
 - Le CCAS,
 - Le Lycée Hôtelier Antonin Carême,
 - Le café-danses,
 - La salle de sport Z5,
 - Un maraîcher aux Cité-Unies.
- Les différentes animations :
 - Les actions réalisées au Domaine de la Grange-la Prévôté : Permettent de profiter de ce très beau site et les habitants apprennent à le connaître.
 - Le village été.
 - La patinoire,
 - Halloween,
 - Les maisons fleuries



Points négatifs :

- La définition du territoire est compliqué car il est très dispersé, il manque un pôle central. Les conséquences sont qu'il est nécessaire d'avoir des lieux de rencontres, d'où l'utilité des centres sociaux.

- ↳ Mais la répartition des centres sociaux est inégale : il n'y a rien aux cités unies et aux Droits de l'Homme et il y a peu de services sur le quartier des Droits de l'Homme.
- ↳ Le marché du miroir d'eau est quasi inexistant et beaucoup de commerces ont fermé, en particulier certaines banques qui ont été déplacées au bourg.
 - Il n'y a plus de pharmacie dans le quartier.
- ↳ Problèmes de stationnement et de circulation au centre ville.
- ↳ L'emplacement de la poste est problématique, mal pensé et s'ajoute au problème mentionné plus haut.
- ↳ Trop d'urbanisation des espaces libres et disparition et privatisation des espaces verts. Le choix des immeubles est important, ils ne doivent pas être trop hauts (Ils sont parfois passés de 3 étages à 5) car ils modifient l'image du quartier et ne correspondent pas à l'image de la ville.
- ↳ Il y a beaucoup de logements mais trop peu de parkings,
- ↳ Pas suffisamment de prise en compte des problèmes de stationnement par la police municipale lors des grèves.
- ↳ Les logements prévus sont mal répartis : accession, social et étudiant. Les habitants ont parfois du mal à cohabiter.
- ↳ Problèmes de concentration de population
- ↳ Que deviennent l'écomusée et la ferme du Coulevrain ?
- ↳ La bibliothèque Jacques Prévert a été « dépouillée » au profit de la médiathèque des Cités Unies.
- ↳ Le Conservatoire est caché par les nouvelles habitations et il manque de la communication sur ce qui s'y fait.
- ↳ Les animations : Il manque une fête de Pâques ou une fête de printemps, qui est un peu matérialisés par le « Printemps des jardiniers », mais il manque l'aspect plus familial et la chasse aux œufs.
- ↳ La ville est devenue plus sale.
- ↳ Problème d'incivilités.
- ↳ Problèmes de cambriolages.
- ↳ Certains adhérents posent la question de l'utilité de la police équestre.
- ↳ Il n'y a pas de patrouilles de nuit



Des idées :

- ↳ Ne serait-ce pas utile de rouvrir le centre social situé au quartier des Droits de l'Homme afin que les services rendus par les centres sociaux soient mieux répartis.
 - Beaucoup de personnes se sentent enfermées dans leur quartier car la mobilité n'est pas toujours évidente.

Thématique 2 : Ce qui va changer...



Points positifs :

- La fin des travaux au Miroir d'eau qui aboutira à la construction de 300 logements, de nouvelles familles vont arriver.
- La construction d'un nouvel hôpital à Melun.
- Le futur «TZEN 2 » qui est nécessaire pour la mobilité des personnes mais qui retire des espaces verts et qui permettrait de résorber les problèmes de stationnement du centre ville ?
- L'agglomération Grand Paris Sud.



Points négatifs :

- Quels impacts aura le projet de construction de nouveaux logements à Plessis La Forêt ?
 - inquiétude par rapport à la création d'un parc locatif social.
 - Mixité sociale / culturelle
- Il n'y a plus beaucoup de commerces.
- Le futur « TZEN 2 » qui retire des espaces verts.
- Baisse des subventions aux associations depuis les élections départementales.
- Une des conséquences de la baisse des subventions pour le théâtre de Sénart est la répercussion sur les politiques menées auprès de divers publics. Il est prévu la disparition de certains tarifs (étudiant par exemple) et la diminution des conventions qui permettaient un accès à la culture grâce à des tarifs adaptés au public des centres sociaux.
 - Cela impliquera certainement aussi, plus généralement, une diminution des actions de sensibilisation faites auprès des enfants, collégiens et lycéens,
- L'agglomération Paris Grand Sud : quels changements pour les associations ?